

# Bordereau de signature

## DEC2019\_0152



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie_vl, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	27/08/2019	 Visa
actes actes-mairie_vl, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	27/08/2019	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2019-08-27)	

Dossier de type : ACTES\_MAIRIE // decision\_mairie

DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS  
SECTEUR DES MARCHES PUBLICS  
REF : CN

DEC2019\_ 0152

## DECISION

**OBJET : CONCLUSION DU MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES N°19D17 RELATIF A LA MISSION D'ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR L'ÉLABORATION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ**

Le Maire de la Commune de Noisiel,

**VU** le Code de la commande publique constitué de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative, du décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire, ainsi que de divers textes,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

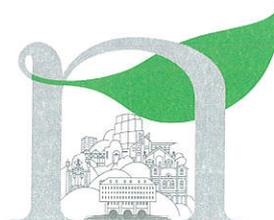
**VU** la délibération N°DEL2017\_0200 du Conseil Municipal du 10 novembre 2017 portant délégations au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDÉRANT** la nécessité, compte tenu de la spécificité et de la technicité du domaine, de faire appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage afin d'être assisté dans la mise en œuvre de la procédure d'élaboration du règlement local de publicité,

**CONSIDÉRANT** la proposition de la société ESPACE VILLE, jugée satisfaisante,

**CONSIDÉRANT** que la prestation relève de la classe d'achats «Services» et de la catégorie homogène 20.02.10 « assistance à Maîtrise d'œuvre », dont la valeur ne dépasse pas 25 000 € H.T.,

## **DECIDE**



# VILLE DE NOISIEL

Suite de la décision N°2019\_ 0152  
portant sur la conclusion du marché public 19D17 relatif à l'AMO pour l'élaboration du RLP.

**ARTICLE 1** : Il est conclu avec la société ESPACE VILLE, sise 84 bis avenue du Général Leclerc 78220 Viroflay, le marché public de prestations intellectuelles n°19D17 relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du règlement local de publicité (R.L.P.) comprenant :

- Phase 1 - diagnostic territorial, patrimonial et environnemental
- Phase 2 - orientations du R.L.P.
- Phase 3 - règlement, zonage et documents graphiques
- Phase 4 - Mise en forme du dossier R.L.P. et suivi jusqu'à son approbation

Le montant global forfaitaire est de 18.050,00 € HT soit 21.660,00 € TTC.

Le marché prendra effet à sa date de notification.

**ARTICLE 2** : Les crédits correspondants sont et seront prévus au Budget Communal.

**ARTICLE 3** : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Madame la Comptable Publique de Marne-la-Vallée,
- Madame le Directeur Général des Services de la Mairie de Noisiel,
- Au titulaire du marché.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 4** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

**ARTICLE 5** : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État.

Fait à Noisiel, le 26 AOUT 2019

Le Maire

Mathieu VISKOVIC



Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le 27 AOUT 2019  
Affiché en Mairie le 27 AOUT 2019  
Publié au Recueil des Actes Administratifs le 27 AOUT 2019

